



**ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
LIMOUSIN**

**Déclaration liminaire CSA
académique
Du mardi 3 février 2026**

Mme la Rectrice, Mmes et Mrs les membres du CSA académique de l'académie de Limoges,

Nous nous réunissons enfin pour discuter sur les moyens qui permettront d'organiser la prochaine rentrée. Le calendrier est désormais très tendu pour tous les personnels qui participent à ce processus complexe.

L'incertitude budgétaire dans laquelle nous sommes resté trop longtemps entraine de lourdes conséquences :

- Le concours de recrutement au niveau Licence risque de manquer de candidats alors même que notre ministère peine à recruter des jeunes ;
- La formation continue est en « stop and go » permanent, ce qui n'aide pas à remplir les sessions organisées lorsqu'elles sont financées ;
- Les personnels dans les EPLE ont dû commencer à préparer des tableaux de répartition des moyens sans connaître leur dotation ;
- Les réunions de bassin des secrétaires de direction sont suspendues car trop coûteuses, alors qu'elles étaient pourtant bien utiles notamment pour remédier au manque de formation continue de ces personnels ;
- Les services académiques doivent non seulement gérer leur propre stress mais celui des personnels en attente de réponses.

Cette situation engendre de la maltraitance au travail et amenuise encore le temps du dialogue social alors même que nous pensions avoir déjà atteint notre point le plus bas depuis un an.

De plus, les suppressions de postes dans l'académie sont d'une telle ampleur que la rentrée de septembre 2026 s'annonce très difficile. Le MEN aurait pu profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves d'autant plus que notre ministre s'alarme des résultats au DNB des élèves de collège. La baisse

du nombre d'élèves par classe à moyens constants permettrait une amélioration des conditions d'apprentissage, de travail et un meilleur climat scolaire tout en améliorant par la même occasion les conditions d'exercice du personnel. Le nombre d'HSA reste toujours élevé. Nous aurions pu aussi garder un vivier pour les remplacements en cours d'année. Mais à la place vous nous proposez un vrai plan social.

Qui, aujourd'hui, à part les organisations syndicales, se préoccupe de la santé et de la sécurité au travail des personnels dans notre académie ?

La revalorisation du SMIC au 01/01/2026 montre qu'une bonne partie de notre personnel est sous payé, en cause l'indice quasiment jamais revalorisé. Du coup, une indemnité compensatrice est mise en place, il est urgent de revoir les grilles salariales afin de redonner du pouvoir d'achat à nos professions, de garantir des rémunérations dignes et reconnaître le travail de toutes et de tous.

Pour terminer, une proposition de loi sénatoriale vise à transférer les Secrétaires Généraux d'EPLÉ dès la rentrée scolaire 2027. Dans notre académie lors d'une réunion au conseil départemental de la Corrèze, ils ont dû faire face à des attaques verbales, des menaces concernant leurs compétences professionnelles totalement inacceptables. Nous sommes choqués par ce comportement d'un président de département. Le droit à la protection fonctionnelle doit être appliqué. L'inquiétude des SG d'EPLÉ quant à l'offensive politique sur le statut des SG est donc grande et justifiée.